

Délibération du Conseil d'administration
de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Le Havre Normandie ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie

Délibération n°2677/2024/ELEC

Domaine : Elections et désignations

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 17/10/2024 délibère sur :

Article 1 :

Le conseil d'administration délibère sur la désignation des membres qui siègeront désormais à la Commission du Patrimoine pour une durée de 4 ans pour les personnels, et une durée de 2 ans pour les usagers.

Article : 2

Le conseil d'administration approuve la désignation des personnes suivantes :

- Au titre des enseignants :

* M. Arnaud DUCROT

- Au titre des BIATSS :

* M. Fabien SNOCQ

- Au titre des usagers :

* M. Nolan MICHEL

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

Adoption à l'unanimité